



DET/mission environnement

15/02/2021

## BILAN AEV – PRA chiroptères 2020

### 1 Connaissance / études

Peu d'études sur les propriétés régionales comportant un inventaire des chiroptères en 2020, plutôt une finalisation d'études de 2019 et des suivis (déjà effectués en 2019) dans le cadre de compensations écologiques sur 3 sites.

- **Finalisation d'une étude sur la RNR du Grand Voyeux (77), incluant un inventaire des chiroptères, menée en 2019.**

Cette étude combinait prospections acoustiques et recherche de gîtes.

Au moins 12 espèces détectées, avec une très forte représentativité des murins, notamment à l'automne, qui laisse penser à la présence proche de colonies importantes.

Le site semble principalement utilisé comme site de transit et de chasse, faisant le lien entre des sites d'hivernage (carrière de Rézel), de parturition (village de Congis) de déplacement (Marne). Quelques gros arbres à cavité ont été notés, en particulier sur l'Île de l'Ancre (Marne), et quelques individus s'abritent dans les bâtiments à l'automne.

- **Finalisation d'une étude sur la RNR des Bruyères de Sainte Assise (77)**

#### **Contexte :**

Amélioration des connaissances sur la RNR des Bruyères de Sainte Assise dans le cadre de l'opération SE21 : Inventaire des mammifères réalisé pour compléter la connaissance de la réserve et adapter la gestion si besoin.

**Méthode :** 3 sessions d'enregistrement de 2 nuits chacune du 21 juin au 23 août 2019, sur 5 emplacements simultanés à chaque session soit au total 15 points d'enregistrements. Ensemble du site couvert. Enregistrements réalisés en période de parturition durant les nuits aux conditions météo favorables à la sortie des CS.

**Matériel utilisé :** SM4 BAT de Wildlife Acoustics et son micro.

**Saisie** des données sous Cettia réalisée

**Résultats :**

Avec cette méthode, 16 espèces ont été contactées et déterminées avec certitude dont :

Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>
Murin à oreille échancrée	<i>Myotis emarginatus</i>
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>

**Perspectives en termes de gestion** : Cette étude permet de disposer d'une première liste d'espèces fréquentant le site en période de reproduction.

Les enjeux de conservation chiroptères mériteraient d'être précisés au regard des espèces listées plus haut : précision des compartiments du domaine vital : secteurs réels et potentiels de reproduction, gîtes d'étés sur le site (pour la Barbastelle, le Grand Murin notamment), zones de chasse, utilisation du site en période de migration et d'hivernage (notamment du bâti présent sur la réserve). Elargir la réflexion à l'échelle du massif de Bréviande aux abords de la réserve.

Les opérations de gestion actuelles concernant les boisements consistent en la mise en sénescence des secteurs nord de la réserve avec une réflexion néanmoins sur la réouverture de certaines zones (enjeu de conservation lande humide et mésophile). Les premiers résultats semblent conforter la sénescence sous réserve d'une précision de la localisation des gîtes de reproduction (cf. Ci-dessus).

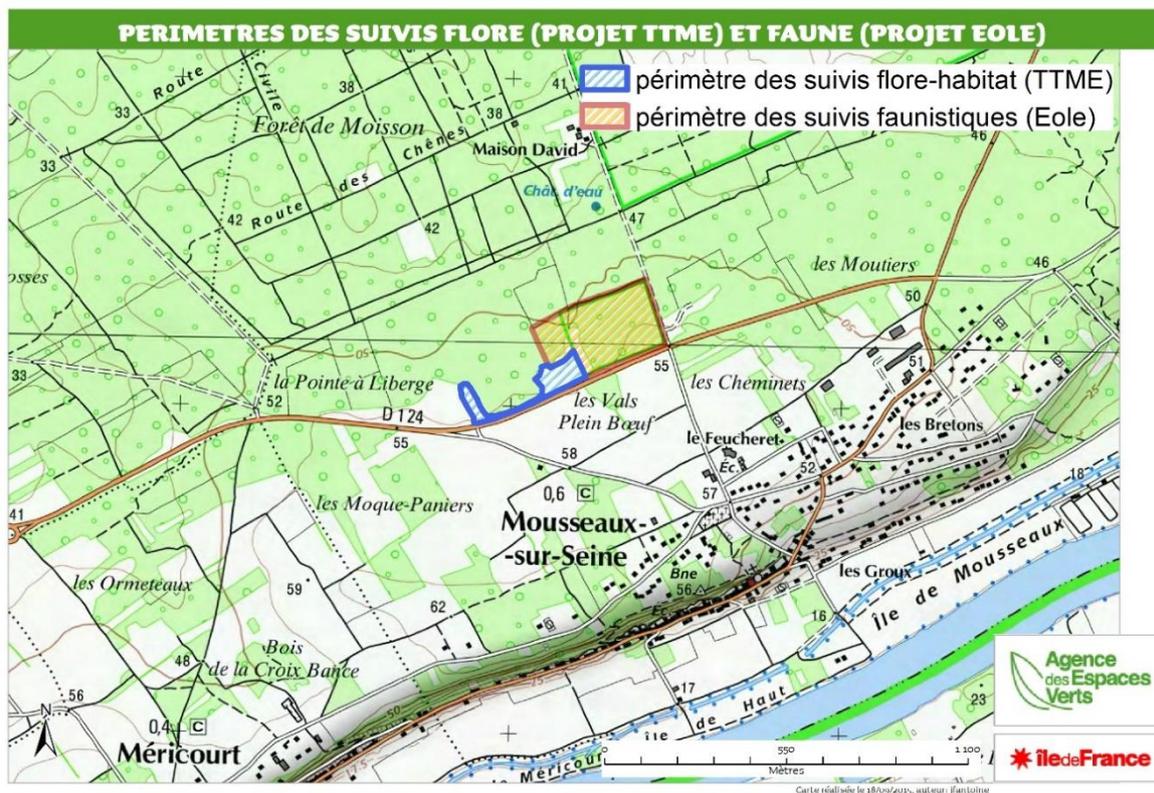
Ces résultats alimenteront l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion prévue cette année (2021).

- **Suivis chiroptères dans le cadre de la mise en œuvre de compensations écologiques sur 3 sites à Mousseaux sur Seine (78), Santeny (94) et Nozay (91).**

Le site de Mousseaux sur Seine concerne les compensations dans le cadre de la dérogation espèces protégées du prolongement du RER E (Eole) vers l'ouest (espèces concernées : Pipistrelle commun et Noctule de Leisler). Les sites de Santeny et Nozay concerne la dérogation espèces protégées du projet de prolongation de la ligne 14 sud du métro jusqu'Orly (espèces concernées : Pipistrelle commune).

- Compensations SNCF Eole à Mousseaux-sur-Seine

Au cours de l'étude 2020, 9 points d'écoute ultrasonore ont été effectués sur l'aire d'étude soit 4 enregistreurs automatiques et 5 points d'écoute active en période de reproduction et d'élevage des jeunes (juillet 2020). Les parcelles concernées sont composées principalement d'une chênaie sessile claire, en alternance avec des clairières ou layons couverts de pelouses sablo-calcaires.



Lors de cette étude, au moins 7 espèces ou groupes d'espèces ont été contactés : Pipistrelle commune (là encore l'immense majorité des contacts), Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune, Noctule commune, Noctule de Leisler, et respectivement 3 et 2 contacts des groupes des murins et sérotules.

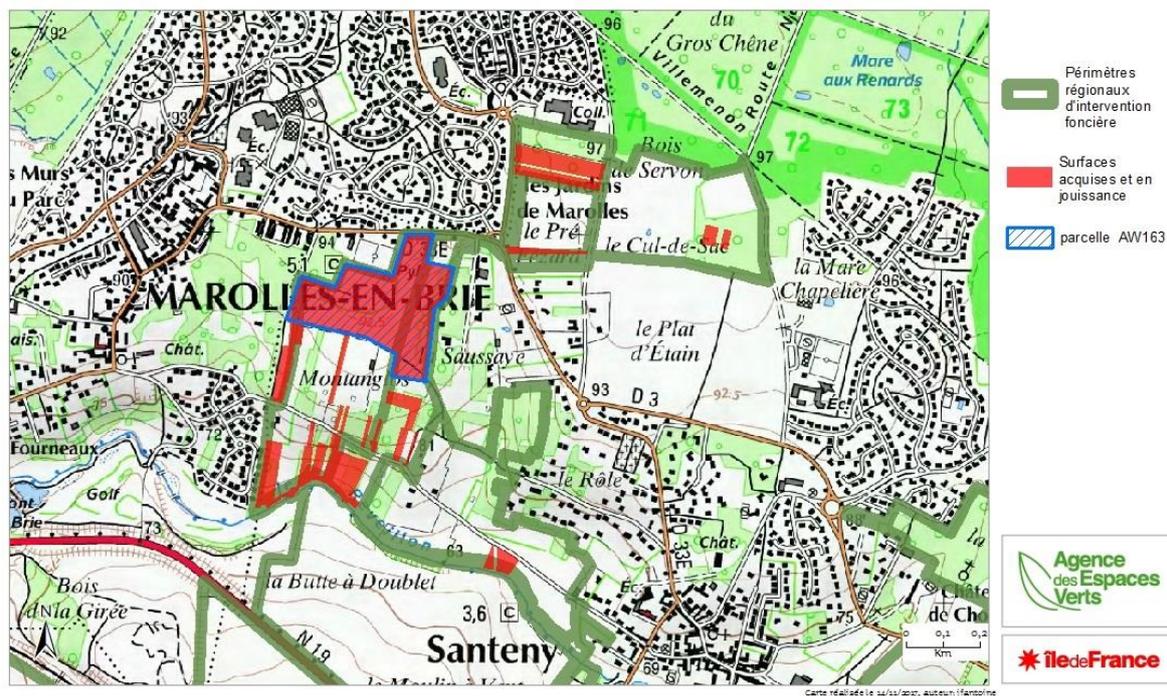
Elles utilisent ce site uniquement en déplacement ou chasse, aucun gîte n'étant a priori actuellement présent.

Les espèces concernées par la dérogation espèces protégées (Pipistrelle commune et Noctule de Leisler) ont donc été à nouveau contactées sur le site.

- Compensations RATP ligne 14 sud sur Santeny,

Sur ce site, qui est essentiellement couvert par des prairies pâturées et bordées ou entrecoupées de bandes boisées, des points d'écoute et des transects ont été réalisés en période de parturition (juillet 2020) et de transit automnal (septembre 2020), ainsi qu'une recherche des arbres-gîtes.

## Localisation de la parcelle AW163 au sein du parcellaire régional acquis et des PRIF



Au cours de cette étude, ces suivis ont mis en évidence la présence de 5 espèces et 1 groupe d'espèces fréquentant l'aire d'étude dans leur activité de transit et/ou de chasse, dont la Pipistrelle commune (l'essentiel des contacts), la Sérotine commune, la Noctule commune, Noctule de Leisler, la Pipistrelle de Nathusius, le Groupe Pipistrelle de Nathusius – Kuhl, le groupe des Murins, le groupe des sérotules.

La Pipistrelle commune, espèce cible de la compensation, domine l'activité acoustique enregistrée et utilise activement l'aire d'étude comme site de chasse.

S'agissant des autres espèces :

- La Noctule commune, la Sérotine commune, la Noctule de Leisler, la Pipistrelle de Nathusius ont été détectées en période de reproduction sur l'aire d'étude mais ne présentent pas d'enjeu local du fait qu'elles ne comptabilisent qu'un faible nombre de contacts et que les signaux émis par cette espèce aient une longue portée ;

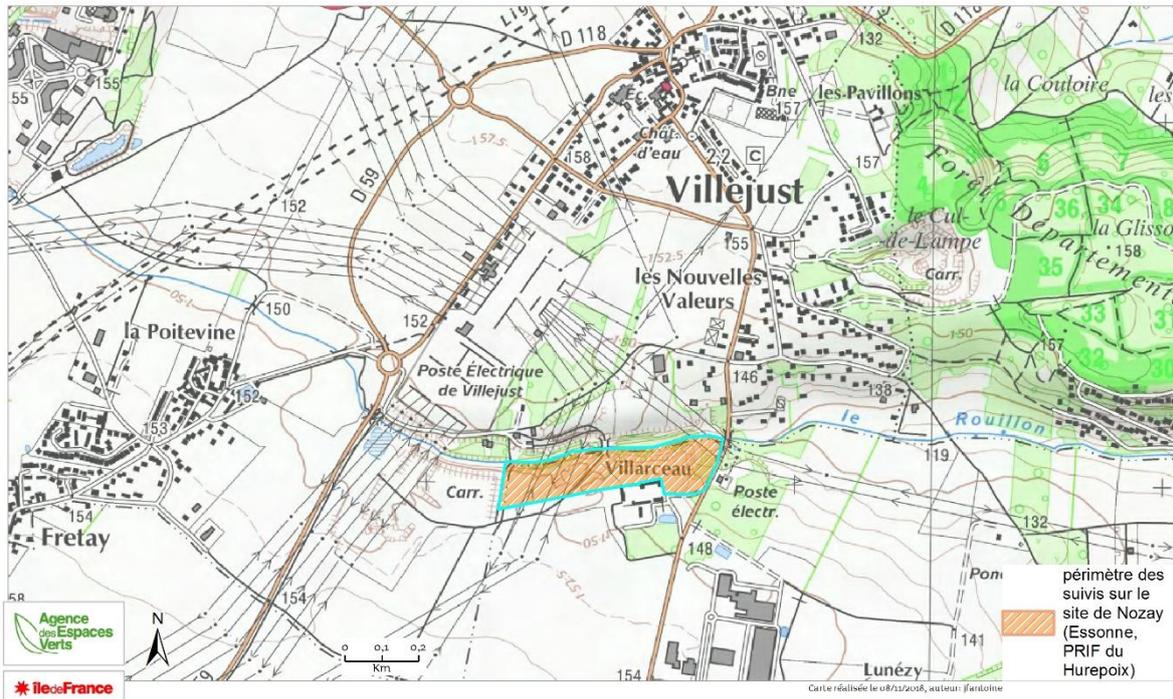
- un nouveau groupe d'espèces a été contacté en 2020 par rapport à 2019. Les contacts détectés, de faible portée, correspondent au groupe des Murins (1 contact en reproduction). Les enregistrements acoustiques liés à ce groupe d'espèces n'ont pas permis une identification à l'espèce.

Aucun arbre gîte n'ayant été identifié au niveau de l'aire d'étude, la Pipistrelle commune n'est pas considérée comme pouvant gîter en contexte arboré sur l'aire d'étude. Le contexte résidentiel et arboré local qui borde l'aire d'étude est susceptible d'abriter des gîtes en contexte bâti ou arboré pour cette espèce.

### - Compensations RATP ligne 14 sud sur Nozay

Sur Nozay, qui est un site composé de prairies et de fruticées, sur des terrains remblayés au bord du ru du Rouillon, les suivis ont également consisté en des points d'écoute et des transects en période de parturition (juillet 2020) et de transit automnal (septembre 2020), ainsi qu'une recherche des arbres-gîtes.

## SITE DE MISE EN PLACE DES MESURES COMPENSATOIRES Commune de Nozay (91) - compensations RATP - Ligne 14 sud



Au moins 4 espèces ou groupe d'espèces ont été contactés, dont la Pipistrelle commune (l'essentiel des contacts), la Noctule commune, le groupe des Oreillards et le groupe des Murins.

La Pipistrelle commune, espèce cible de la compensation, domine l'activité acoustique enregistrée et utilise activement l'aire d'étude comme site de chasse.

S'agissant des autres espèces :

- La noctule commune a été détectée en période de reproduction sur l'aire d'étude mais ne présente pas d'enjeu local du fait qu'elle ne comptabilise qu'un faible nombre de contacts et que les signaux émis par cette espèce aient une longue portée ;
- Les enregistrements automatiques (non réalisés en 2019) ont permis de contacter deux nouveaux groupes d'espèces. Les contacts détectés, de faible portée, correspondent au groupe des murins (3 contacts/reproduction et transit automnal) et au groupe des oreillards (1 contact/reproduction). Les enregistrements acoustiques liés à ces groupes d'espèces n'ont pas permis une identification à l'espèce. Ces groupes d'espèces utilisent l'aire d'étude pour la chasse et/ou le transit.

Aucun arbre gîte n'ayant été identifié, la Pipistrelle commune n'est pas considérée comme pouvant gîter en contexte arborer sur l'aire d'étude. La ferme de Villarceau qui borde l'aire d'étude est susceptible d'abriter des gîtes en contexte bâti pour cette espèce.

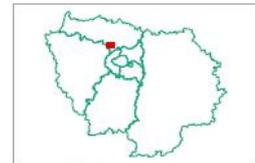
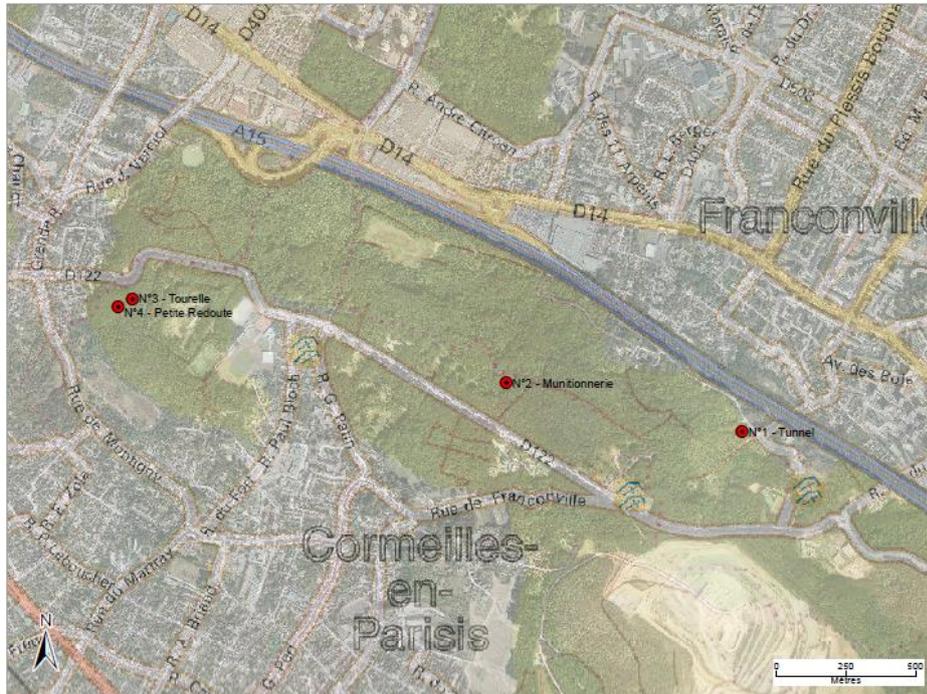
**L'ensemble des données est saisi sous Cettia**

## 2 Travaux/aménagements

L'aménagement de 4 entrées de cavités et souterrains dans le fort de Corneilles. Ci-dessous le plan des implantations ainsi que quelques illustrations.

L'implantation prévue fin 2019 avait pris du retard et n'avait été faite qu'en mars 2020 (depuis, une des 4 grilles a été endommagée et doit être remplacée).

## Espace Naturel Régional des Buttes du Parisis Petit patrimoine bâti à sécuriser



Localisation en Ile-de-France

### Légende

- Patrimoine bâti



sources: ©AEV, Source AEV, 2012; InterAtlas 2012; IGN - Paris 2009; BD PARCELLAIRE IGN - Paris - Licence n° 2008 CUJ 0815.

06/08/2018  
auteur: CC\_DAGNord



Photo : sécurisation des accès à des galeries du fort de Cormelles-en-Parisis

Par contre, nous n'avons pas cherché à détecter leur utilisation à ce jour (et encore moins à faire des comptages hivernaux). Azimut qui je crois fait déjà des suivis sur le fort pourrait peut-être inclure ces sites dans ses suivis ?

### 3 prise en compte des enjeux chiroptères dans la gestion des sites

Concernant l'intégration des enjeux chiroptères dans des documents de gestion sylvicoles, à noter en 2020 :

- Prise en compte et formalisation dans un aménagement forestier sur le PRIF du Maubué (bois de Célie, de la Grange et du Boulay) des enjeux chiroptères identifiés dans les orientations de gestion forestière (localisation des îlots de vieillissement et de sénescence notamment). L'aménagement forestier a été approuvé en 2020.
- Communication et échanges avec l'ONF également autour des résultats d'une étude des chiroptères en forêt régionale de Verneuil (78) en vue d'intégrer ces enjeux spécifiques dans les orientations de gestion forestières (et là, aussi, localisation des îlots de sénescence notamment). L'aménagement est en cours de rédaction par l'ONF.

### 4 Animations

Deux animations prévues dans le cadre de la « naturebox » de l'AEV étaient programmées en 2020, mais ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire :

<b>PRIF</b>	<b>intitulé</b>	<b>description</b>	<b>date</b>
<b>Espace naturel régionale de la Fosse aux Carpes</b>	<b>A la découverte des chauves-souris de la Fosse aux Carpes (avec Naturessonne)</b>	<i>Dans le cadre de la **Nuit Internationale de la Chauve-souris**, venez découvrir les chauves-souris de la Fosse aux Carpes au travers d'une sortie nocturne. Cette sortie vous permettra de connaître les différentes espèces, d'apprendre leur écologie et de pouvoir les observer.</i>	<i>jeudi 27 août 2020 - 20h00 à 22h00 <b>annulée</b></i>
<b>Forêt régionale de Rosny</b>	<b>La nuit de la chauve souris (avec l'association Ville Verte)</b>	<i>À la tombée de la nuit, pénétrez le monde secret de ces petits mammifères. Le temps d'une soirée magique, observez et apprenez à connaître ces animaux discrets aux capacités extraordinaires. À l'aide d'instruments, prenez part à leurs conversations nocturnes et secrètes. À partir de 6 ans.</i>	<i>samedi 29 août 2020 - 20h00 à 22h00 <b>annulée</b></i>